ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS SAISON 2024/2025

Les engagements en championnats se font directement par Footclubs à partir du 27 juin et jusqu'au :

- **15 juillet 2024** dernier délai pour le championnat Séniors, Futsal, Féminins et Futsal Jeunes.
- 01 août 2024 dernier délai pour le championnat Jeunes à 11 et Foot à effectif réduit (U11, U13).

Pour vous aider un tuto est disponible en cliquant ici.

Ce qu'il faut savoir pour vos engagements en championnat :

- Attention bien se mettre sur la saison 2024/2025.





- Saisir le terrain de jeu correspondant à l'équipe engagée.
- Il n'y aura aucun document « papier » pour les alternances, souhaits ou désignation terrains.

Se référer à la saisie des désidératas sur Footclubs (voir ci-dessous) qui seront traités par la commission de gestion des compétitions.

Ne pas saisir les « demandes pour jouer à domicile ou à l'extérieur à des dates spécifiques », elles ne seront pas autorisées par la commission de gestion des compétitions.



Les engagements validés seront sous réserve de vérifications de la commission de gestion des compétitions.

Tarifs engagements 2024/2025 disponibles sur le site sur District:

Documents/Divers/Saison 2024-2025/Documents utiles/TARIFS ENGAGEMENTS 2024/2025.

Application au 1erjuillet 2024.

Rappel:

Les ententes jeunes et séniors se font via Footclubs (vie des clubs).